
Présidence : Espagne

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(649ème séance plénière)**

1. Date : Vendredi 2 février 2007

Ouverture : 9 h 05
Clôture : 9 h 25

2. Président : M. C. Sánchez de Boado y de la Válgoma

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'APPROBATION DU BUDGET UNIFIE DE 2007

Président

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision No 780 (PC.DEC/780) sur l'approbation du Budget unifié de 2007 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Allemagne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/87/07/Corr.1), Etats-Unis d'Amérique, Canada (PC.DEL/95/07 OSCE+), Norvège (PC.DEL/89/07), Fédération de Russie, Président

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 8 février 2007 à 9 heures, Neuer Saal